



DELIBERATION DEL-2026-13 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026 A 19H30

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Présent(s) : Thierry BEBERT, Yves PERRACHON, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU, Frédéric JOURY, Mélanie HERISSE, Philippe PERNET, Claude BEBERT

Absent(s) excusé(s) : Florence HOWELLS

Pouvoirs : Florence HOWELLS à Yves PERRACHON

Secrétaire de séance : Emilie PAREY a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil, il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

En application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats :

MEMBRES TITULAIRES : Yves PERRACHON – Emilie PAREY – Sébastien SOUDIEUX

MEMBRES SUPPLEANTS : Philippe PERNET – Jérôme GUGGISBERG – Mélanie HERISSE

Où l'exposé de Monsieur le Maire et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés,

APPROUVE les candidatures présentées ci-dessus.

Thierry BEBERT

Le Maire



Emilie PAREY

Le secrétaire de séance